GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 7 mai 2026
Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Pascal AUVERNOIS

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 73
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 81
Date de la convocation : 30 avril 2026
Date de publication : 13 mai 2026

Conseillers présents

THEVENIN Hélène	RYAT Thomas	NONNOTTE Catherine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	RAMAUX Ingrid	REBILLARD Jean-Michel
GUERRIN Bernard	BERNARDIN Daniel	ROUX Serge
GAGNOUX Jean-Baptiste	CHEVAUX Brun	TOUAMA Fatiha
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	BOICHUT Elodie
MEUGIN Olivier	MATHIOT Agnès	JEANNEROD Georges
SOLDAVINI Grégory	MELET Joëlle	FRISA Gaétan
STOLZ Julien	AUVERNOIS Pascal	OUDOT-LUPO Anna-Maria
LEFEVRE Jean-Philippe	STEFANUTTI David	GUIBELIN Hervé
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	HIERHOLZER Thomas	RACINE Benoît
MONNERET Christophe	MENETRIER Louis-Joseph	BACLET Jean-Luc
ROY Jean-Yves	TROGER Christelle	CHEVAUX Myriam
BERTHAUD Mathieu	ANTOINE Patricia	BOURDET Alain
BOITET Julie	BOUFFAUT Mathilde	BONJOUR Thierry
CALINON Séverine	BROCARD Claire	SAGET Emmanuel
DOUZENEL Alexandre	CERNELA Patrice	BOLIS Christine
DUPRE Philippe	CHAFFANGE Gilles	PERNOUX Annie
FRANCHINI Patrick	CHAMPANHET Stéphane	EPAILLY Nicolas
GIROD Jacques	CRETIN-MAITENAZ Blandine	BERTHET Romain
LABOUROT Céline	DELAINE Isabelle	DEJEAN Sylvie
LACROIX Olivier	GOMET Nicolas	BRUGNOT Florence
LAVRUT François	GRENIER Laurence	LEGRAND Jean-Luc
MAZIER Bruno	JARROT Laetitia	MURA-BIRON Aurélie
MIRAT Maryline	JOBELIN Sophie	
MUSSOT Jean-Paul	MARCHAND Sylvette	

Conseillers suppléés

Néant

Conseillers absents ayant donné procuration

FIUMANA Christiane donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline
MBITEL Mohamed donne procuration à CERNELA Patrice
ROCHE Paul donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
BONIN Jean-Luc donne procuration à LACROIX Olivier
MARCHAND Pascal donne procuration à BOURDET Alain
MILLIER Cyril donne procuration à JEANNEROD Georges
ROUGIER Delphine donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel

Conseillers absents non suppléés et non représentés

FICHERE Jean-Pascal
POIGEAUT Dominique
PANNAUX Joël

Objet : Désignation de représentants au sein des instances d'AKTYA

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est actionnaire de la société AKTYA (Société d'Economie Mixte au capital de 34 796 011 € dont le siège social est à Besançon (25000), 6 Rue Louis Garnier) mais ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'Administrateur.

De ce fait, la Communauté d'Agglomération a droit à une représentation par le biais de l'Assemblée Spéciale des Collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L.1524-5 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 et aux élections communautaires du 16 avril 2026, il convient de procéder à la désignation d'un représentant permanent à l'Assemblée Spéciale d'AKTYA et d'un représentant permanent aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1524-5,

Vu, le Code de commerce,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES AVOIR PROCEDE AU VOTE,
DECIDE :

- **D'APPLIQUER** les dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT qui prévoient que le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- **DE DÉSIGNER** Monsieur Jean-Pascal FICHERE pour assurer la représentation de la Collectivité au sein de l'Assemblée Spéciale de la société AKTYA,
- **DE DÉSIGNER** Monsieur Jean-Pascal FICHERE pour assurer la représentation de la Collectivité au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'AKTYA,
- **D'AUTORISER** Monsieur Jean-Pascal FICHERE à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée Spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'Administrateur au Conseil d'Administration représentant l'Assemblée Spéciale,
- **D'AUTORISER** son représentant à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le Conseil d'Administration ou par son Président.

SCRUTIN	POUR : 81	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	

Fait à Authume, le 7 mai 2026.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
- Tous services
- SEM AKTYA

Jean-Pascal FICHERE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND DOLE

Signé électroniquement
Le 12 mai 2026
PRESIDENT DE LA CA DU GRAND DOLE
Jean-Pascal FICHERE

Seul ce document numérique a valeur juridique

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20260507-DCC2026020-DE
Date de télétransmission : 12/05/2026
Date de réception préfecture : 12/05/2026